



C E T R I

ANALYSE 2018
Décembre

Centre tricontinental

LIBYE : UNE TRANSITION BLOQUÉE

Moncef Djaziri

Depuis la fin du régime de Kadhafi, l'État libyen s'est décomposé et la société a régressé, minée de l'intérieur par les milices armées et les divisions communautaires, le tout sur fond de corruption et de détournement des ressources énergétiques. Les responsabilités internationales sont patentes. Un nouvel agenda politique devra intégrer la société civile, pour l'associer sinon à l'exercice du pouvoir, du moins à la légitimation des décisions.

« *Les hommes font l'histoire mais ne savent pas l'histoire qu'ils font* » : cette formule empruntée à Karl Marx¹ trouve son illustration avec le cas libyen. Les acteurs libyens et internationaux qui avaient pris une part active dans la disparition du régime de Kadhafi en 2011 étaient loin d'imaginer toutes les conséquences de leurs actes. Non seulement la démocratisation n'a pas eu lieu, mais, plus grave encore, l'État s'est décomposé et le pays a régressé économiquement, socialement, sans parler de l'insécurité et les disparitions.

Sur le plan international, le pays a quasiment perdu sa souveraineté et se trouve aujourd'hui miné de l'intérieur par les milices armées et les divisions. Très affaibli à l'extérieur et convoité par les puissances internationales aux intérêts divergents (Djaziri, 2011 et 2017a), il n'a aujourd'hui plus les moyens de peser sur son destin. À la désorganisation de l'économie s'ajoute une grave crise politique : les institutions de l'État sont divisées, les centres de pouvoir morcelés, le tout sur fond de corruption et de détournement des ressources énergétiques. Sous le regard inquiet de l'Afrique et de l'Europe, le pays est livré à Daech et aux exactions des milices armées (Haut-Commissariat des Nations unies aux droits de l'homme, 2018).

Échec des deux expériences électorales

La transition a formellement débuté avec la déclaration de la « libération de la Libye » du 23 octobre 2011, trois jours après la mort de Kadhafi. Jusqu'aux élections du Congrès national général (CNG) du 7 juillet 2012, le processus politique a été tracé par la Déclaration constitutionnelle de décembre 2011. Mais déjà de grandes difficultés sont apparues pour la désignation du premier ministre. La manière avec laquelle la première assemblée nationale a été élue, en particulier le mode de scrutin choisi, le scrutin nominal à un tour, ne permettant pas de faire émerger les forces politiques de manière cohérente, a constitué l'un des facteurs qui a rendu la première transition quasi impossible. La composition du CNG montre ainsi une fragmentation de la représentation politique et une forte individualisation du scrutin, contribuant à encourager les comportements *freeriders*, ce qui a produit de l'instabilité parlementaire.

Très rapidement, de graves problèmes politiques sont apparus, qui allaient paralyser le fonctionnement

¹. Citation extraite de *Le 18 Brumaire de Louis Bonaparte*, 1851 in Marx K. (1994), *Œuvres politiques I*, Paris, Gallimard.

de cette première assemblée ; en particulier l'opposition entre islamistes et libéraux républicains, dont les causes sont multiples. C'est essentiellement un conflit idéologique qui sépare les tenants de l'établissement d'un État islamique en Libye, et ceux qui considèrent qu'il faut reconstruire un État-nation libéral-républicain, coopérant avec l'Occident, et dans lequel un islam modéré aurait sa juste place. S'opposent les tenants d'un internationalisme islamiste et des nationalistes modérés et pragmatiques, qui cherchent d'abord à reconstruire le pays et à lui redonner sa place dans le monde.

Cela traduit également l'opposition entre d'un côté les islamistes, qui voulaient exclure les kadhafistes de la vie politique par une loi, et de l'autre, les libéraux républicains (dont plusieurs étaient au pouvoir sous Kadhafi) et les républicains regroupés au sein du bloc de l'Alliance des forces nationales (AFN) sous le leadership de Mahmoud Jibril, qui rejettent toute exclusion qui signifierait leur propre marginalisation. C'est enfin l'opposition entre les islamistes, *outsiders* sous l'ancien régime, et les *insiders*, les républicains, dont plusieurs occupaient alors des postes importants².

Il y a eu aussi la réémergence du conflit historique entre l'Est et l'Ouest, entre Benghazi et Tripoli ; les députés de la Cyrénaïque se sentaient marginalisés dans la nouvelle assemblée. La composition de cette première chambre élue faisait apparaître une domination des différentes factions islamistes sous le leadership de Tripoli et de Misrata. Cette nouvelle configuration a contribué à réanimer l'ancien conflit opposant la Cyrénaïque à la Tripolitaine autour de la redistribution des richesses pétrolières.

Les habitants de l'Est de la Libye considèrent que plus de 80% des ressources énergétiques sont situées sur leur territoire (le croissant pétrolier) et ont donc droit à une large part de celles-ci, estimées à 49 milliards de barils³. De leur côté, les Tripolitains estiment que la part la plus importante de la population se trouvant sur leur territoire, il leur appartient de diriger le pays et de décider de la répartition des richesses. Ce conflit, qui paralyse la vie politique et bloque la transition, remonte à 1963, année où fut mis fin aux structures fédérales et fut instauré un État centralisé que Kadhafi, dès 1969, a tenté d'atténuer sans y parvenir. C'est la raison pour laquelle, la Cyrénaïque fut un bastion de l'opposition au régime de Kadhafi.

Une autre divergence concernait la définition du régime politique : les islamistes voulaient un régime parlementaire, tandis que les républicains défendaient le principe du régime présidentiel. À tout cela, s'est ajoutée la résurgence d'un conflit sur la structure de l'État : les Tripolitains, au sein du Congrès national général, sont pour un État unitaire et centralisé, tandis que les Cyrénaïcaïns défendent le principe d'un État fédéral.

Le 25 juin 2014, à l'expiration du mandat du CNG, à la suite des élections, avec une très faible participation de 18%, des heurts ont eu lieu à Benghazi et à Tripoli, forçant la chambre des représentants à s'installer à Tobrouk plutôt qu'à Tripoli. Certains membres du CNG ont contesté la légitimité de cette nouvelle chambre élue et ont réinstallé le CNG à Tripoli. Dès 2014, la Libye s'est donc retrouvée avec deux parlements, deux premiers ministres, deux gouvernements et deux banques centrales.

Ces nouvelles élections qui auraient dû permettre la stabilisation de la Libye n'ont en réalité rien résolu. Pire encore, elles ont aggravé la crise. Les islamistes, minoritaires dans le nouveau parlement, ont aussitôt contesté la légitimité du nouveau premier ministre élu, Abdallah Thini. De multiples conflits opposent les républicains aux islamistes, en raison des menaces terroristes des milices armées de Fajr Libya (Dawn Libya), qui se considèrent « gardiennes légitimes » des valeurs et des objectifs de la « révolution de février 2011 ». Ces milices exerçaient une influence dans le premier parlement par la médiation du bloc politique Fidélité aux martyrs, dominé par des anciens membres du Groupe islamique combattant en Libye (GICL), soutenu par le Qatar, et dont Belhaj et Sallabi furent les plus influentes figures.

En dépit de l'opposition de certains parlementaires du CNG, le nouveau premier ministre et le parlement

². Rappelons que le leader de l'Alliance des forces nationales (AFL), l'un des principaux acteurs de la révolution de 2011, Mahmoud Jibril, fut le président du Conseil pour le développement économique et social pendant la période 2007-2010. Cet organisme avait été créé par Seif al-Islam Kadhafi, fils de Mouammar Kadhafi, lorsqu'il fut question de réformer la vie politique et d'introduire des réformes économiques.

³. Dans le classement des pays arabes producteurs de pétrole, la Libye occupe la cinquième place, derrière l'Arabie saoudite, première avec 264 milliards de barils.

élu ont décidé de s'installer à Tobrouk (à l'Est de la Libye). C'est l'origine du double pouvoir que connaît actuellement le pays : un gouvernement et un parlement à Tobrouk, légitime et reconnu par la communauté internationale, et un deuxième gouvernement et parlement à Tripoli, non reconnu, mais protégé et en même temps défié par les milices armées.

Médiation internationale et échec de l'ONU

Voulu par l'ONU et l'Union européenne, l'accord de Skhirat de 2015 n'a pas permis de mettre fin au double pouvoir ni de sortir la Libye de la crise. Inadapté à la situation, il n'a fait qu'exacerber les tensions et suscité des conflits de compétences et des problèmes de gouvernance (Djaziri, 2017b). La création d'une seconde assemblée, le Haut Conseil d'État (HCE) et les prérogatives qui lui sont attribuées qui dépassent sa fonction consultative, rend le pays encore plus ingouvernable. D'autant plus que le HCE est un bastion islamiste, soutenu et financé par le Qatar.

Exiger, comme le fait l'accord de 2015, un « consensus nécessaire » entre le HCE et la chambre des représentants revient *de facto* à établir une égalité de pouvoir entre eux, ce qui n'est pas loin d'un « bicaméralisme équilibré », préjudiciable à la Libye. Il aurait été plus avisé de concevoir une deuxième chambre strictement consultative, composée de représentants des principales tribus ainsi que des différentes associations et organisations économiques.

Le Plan Ghassan Salamé de septembre 2017, appelé aussi « Feuille de route » ou « Plan de l'ONU », présenté et soutenu par le Conseil de sécurité des Nations unies, est confus, à la fois sur ses priorités et sur les objectifs à atteindre ; confusion entretenue par les déclarations imprécises ou contradictoires du chef de la mission de l'ONU en Libye, Ghassan Salamé, de plus en plus critiqué. Son plan ambitieux et irréaliste prévoit, d'ici fin 2018, un référendum constitutionnel, des élections parlementaires et présidentielles, ainsi qu'un congrès de réconciliation nationale.

La volonté affichée d'organiser des élections à tout prix en 2018 ressemble fort à une fuite en avant. Non seulement, les conditions ne sont pas réunies, mais les résultats seraient aussitôt contestés, risquant d'accentuer le désenchantement à l'égard de la démocratie et de creuser davantage le fossé qui sépare les élites du peuple. Penser que les problèmes institutionnels seraient réglés par la seule grâce des élections relève tout simplement du *wishful thinking*.

Dès 2011, l'action des Nations unies en Libye a été marquée par une grande incohérence, beaucoup d'ambivalence et nombre d'erreurs. En sept ans, six représentants se sont succédé sans aucune ligne de conduite claire, cohérente et continue (Djaziri, 2016). L'actuel représentant Ghassan Salamé ne fait pas exception. On peut même affirmer qu'il a perdu la main sur le dossier libyen depuis la nomination, le 2 juillet 2018, d'une vice-présidente de la Mission d'appui à la Libye (Unsmil), en charge des questions politiques. L'arrivée de la diplomate américaine Stéphanie Williams sonne le glas de Salamé et semble indiquer un tournant de l'Unsmil ; tournant qui va de pair avec le retour en scène des États-Unis. Ceux-ci entendent désormais jouer un rôle plus direct, en s'associant aux Italiens dans leur lutte contre l'islamisme, dans la sécurisation et la stabilisation de la Libye, en contrant l'initiative du président Macron d'organiser des élections en Libye en décembre 2018.

Il y a une certaine hypocrisie (Djaziri, 2017c) dans l'attitude des dirigeants occidentaux à faire des élections une solution miracle, alors qu'il est impossible d'organiser une consultation digne de ce nom dans un laps de temps aussi court et que le projet de Constitution, toujours en chantier, divise Tripoli et Tobrouk et est rejeté par les leaders du Sud (le Fezzan) qui réclament plus d'autonomie fédérale, et les Berbères parce qu'il ne reconnaît pas leur identité.

Toute sortie de crise doit d'abord répondre aux besoins immédiats des Libyens : restaurer la sécurité des personnes et des biens, démilitariser les milices, assurer le retour dans leurs foyers des réfugiés intérieurs et extérieurs, reconstruire et réunifier les institutions étatiques, sécuriser les frontières et les ressources pétrolières, relancer l'activité économique, poser les fondements d'un État de droit, et retrouver un certain bien-être social. Un scénario alternatif, doté d'un autre agenda politique est nécessaire⁴.

⁴. Les éléments de ce nouvel agenda politique que je propose ont été développés dans un texte de mai 2018 (Djaziri, 2018).

Conclusion

L'histoire de la Libye a toujours été une histoire mouvementée et douloureuse, confrontée à l'hostilité des pays occidentaux au regard de la volonté d'indépendance du pays et, plus encore, d'autonomie économique. « L'histoire ne se répète pas, mais elle bégaye », selon la formule attribuée à Karl Marx. L'intervention occidentale de 2011 a gravement déstabilisé la Libye et rompu un équilibre déjà précaire.

L'échec de la méthode adoptée depuis 2011 exige que la communauté internationale repense les modalités de son implication en Libye. Il faut repenser l'organisation des pouvoirs et envisager une nouvelle période de transition avec un agenda politique qui intègre les différentes organisations de la société civile, sinon pour les associer à l'exercice du pouvoir, du moins à la légitimation des décisions.

Les différents syndicats du secteur énergétique comme celui de la fonction publique, les multiples ONG, ainsi que les principales tribus pourraient être sollicités et concernés. L'Union nationale des travailleurs libyens (UNTL) s'est ainsi dite prête, depuis avril 2018, à contribuer utilement à la construction d'un État de droit. Le gouvernement allemand semble avoir pris la mesure du nécessaire tournant. Il a décidé de soutenir les ONG et de travailler avec les maires de plusieurs villes.

Étant donné l'échec du Plan Salamé ainsi que l'impasse de l'accord de 2015 et compte tenu de la guerre entre les milices et les risques sérieux de guerre civile, un aggiornamento est donc indispensable. Faute d'un nouvel agenda international et étant donné les menaces terroristes sérieuses et avérées de Daech, les probabilités d'un coup d'État militaire sont toujours élevées. Il est donc urgent que la communauté internationale reconsidère sa stratégie et repense son implication en Libye.

Bibliographie

Djaziri M. (2011), « Libye : les enjeux économiques de la "guerre pour la démocratie" », *Moyen-Orient*, n° 12, octobre-décembre.

Djaziri M. (2016), « Libye : la médiation de l'ONU dans l'impasse », www.theconversation.com, 8 mars.

Djaziri M. (2017a), « Nature et enjeux de la transition démocratique en Libye (2011-2012) », in Ben Lagha Z., El Oifi M. et Ghalioun B. (dir.), *Révolutions et transitions politiques dans le monde arabe*, Paris, Karthala.

Djaziri M. (2017b), « Libya: the Deadlock in Reaching a Political Agreement and the Problems Posed by the Democratic Transition », in Varvelli A. (dir.), *State-Building in Libya. Integration Diversities, Traditions and Citizenship*, Rome, Publisher Reset Doc.

Djaziri M. (2017c), « La crise libyenne et le bal des hypocrites », www.kapitalis.com, 12 décembre.

Djaziri M. (2018), « Libye : propositions pour sortir de la crise », *Politique Internationale*, n° 159, printemps.

Haut-Commissariat des Nations unies aux droits de l'homme (2018), *Abuse Behind Bars : Arbitrary and Lawful detention in Libya*, rapport, Genève, avril.

Moncef Djaziri est professeur de l'Université de Lausanne, spécialiste de la Libye, membre de la commission scientifique du Centre international de géopolitique et de prospective analytique - CIGPA Paris.

Cette analyse a été rédigée à l'initiative du CETRI pour sa publication *État des luttes : Moyen-Orient et Afrique du Nord* parue en décembre 2018.



Centre tricontinental - CETRI
av. Sainte Gertrude 5 à 1348 Louvain-la-Neuve, Belgique
Tél: +32 (0)10/48.95.60 - Fax: +32 (0)10/48.95.69
cettri@cettri.be - www.cettri.be

Avec le soutien de la Fédération Wallonie-Bruxelles,
service de l'éducation permanente et de la Province
du Brabant wallon



FÉDÉRATION
WALLONIE-BRUXELLES



la Jeune Province
Brabant wallon